



---

POURQUOI NOS  
CLIENTS  
NOUS DISENT  
**OUI**

# VOTRE FORMULE HOSPITALISATION AU MEILLEUR PRIX

## OUI AU TARIF SANS SURPRISE

- Tarif économique.
- 0 € de frais de dossier.
- Prise en charge gratuite de la résiliation de votre contrat santé en cours.
- Votre devis valable jusqu'à la fin de l'année.

### Le+

Inclus : aide ménagère, soutien scolaire à domicile, garde des enfants et garde des animaux.

## OUI AU TEMPS GAGNÉ

- Pas d'avance de frais à l'hôpital suite à une prise en charge.
- Aucun délai d'attente pour des garanties équivalentes à celles de votre contrat précédent.
- Votre Espace Adhèrent sécurisé pour suivre 24H/24 vos remboursements et consulter votre contrat sur Internet.

### Le+

Vos conseillers de clientèle disponibles du lundi au vendredi de 8H30 à 18H.

## OUI AU CHOIX ET A LA LIBERTÉ

- Pas de limitation de durée pour une chambre particulière en secteur conventionné.
- 30 jours de prise en charge pour tout séjour en maison de repos ou de convalescence.

### Le+

Vos soins, actes et honoraires médicaux pris en charge à 250 %.

Le contrat Hospitalisation **Direct Assurance Santé** est un contrat qui ne couvre que le poste hospitalisation et ne prend pas en charge vos frais de pharmacie, consultations, d'optique ou vos soins dentaires. Il s'agit d'un contrat Non Responsable au sens de la loi n°2004-810 du 13 août 2004 et de ses décrets. Si vous choisissez cette formule, vous ne pourrez pas déduire du montant de vos cotisations le Chèque Santé si vous bénéficiez de l'Aide à la Complémentaire Santé. Par ailleurs, si vous êtes travailleur non salarié, vous ne pourrez pas déduire fiscalement les cotisations de ce contrat au titre de la loi Madelin.

# SOUSCRIRE : MODE D'EMPLOI

## 1 VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DE VOTRE DEVIS

Si nécessaire, contactez-nous pour toute modification de votre devis.

## 2 TOUT EST BON ? VOUS POUVEZ SOUSCRIRE

- Par téléphone : munissez-vous de votre numéro de devis, de l'attestation Carte Vitale de chacun des bénéficiaires et de votre Relevé d'Identité Bancaire
- Par courrier dans une enveloppe non affranchie à :

**Direct Assurance Santé**  
Libre Réponse 80186  
59789 Lille Cedex 9.

- Dans tous les cas, reportez-vous au document « documents à nous envoyer » pour connaître la marche à suivre.

## 3 ASSURÉ TRES SIMPLEMENT

Par téléphone, votre contrat prend effet au plus tôt sous 48H.

**Pour souscrire, contactez nos Conseillers de Clientèle au 09 70 82 00 12**  
en semaine de 8H30 jusqu'à 20H et le samedi de 9H à 16H. [Prix d'un appel local selon opérateur]



Une société du groupe AXA

**Direct Assurance**

163-167 avenue Georges Clemenceau - 92742 Nanterre Cedex. Direct Assurance est la Marque d'Avanssur.  
SA au capital de 67 155 752,86 € - SIREN 378393946 RCS Nanterre.  
Gestionnaire du contrat et des sinistres : ACBS, Association Conseil Branche Santé de type Loi 1901,  
Sous-préfecture de Grasse n° 13915, SIREN n° 418 102 604, 2740 chemin de Saint-Bernard, Porte 14, 06220 VALLAURIS.  
Autorité de Contrôle Prudentiel, 61, rue Taitbout - 75009 Paris. Contrat d'assistance souscrit auprès de "AXA ASSISTANCE FRANCE",  
SA au capital de 26 840 000 €, 6 rue André Gide, 92320 Châtillon - Entreprises régies par le Code des Assurances.